

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 17 janvier 2023 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Richard Veilleux et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoit Gaudette, directeur incendie
Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2023-01-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 16 janvier 2023
 - 4.2 Dépôt – liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$
 - 4.3 Indexation élus et personnel de la Régie
 - 4.4 Rémunération des premiers répondants citoyens
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 ADMQ – Cotisation annuelle 2023 – Renouvellement
 - 5.2 Rolec – Contrat de service 2023 – Renouvellement
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Dossier RH - Embauche
 - 6.2 Casques désuets : Demande d'un pompier
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Suivi - Apria Honeywell
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
 - 11.1 Rapport mensuel – décembre 2022
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 6.2 Casques désuets – Demande d'un pompier et en laissant le varia ouvert.

2023-01-2

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2022**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022 et d'en autoriser les signatures.

2023-01-3

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 16 JANVIER 2023

Il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 16 janvier 2023;

DÉPÔT – LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000\$

La secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$ pour l'année 2022. Il est à noter que cette liste est vide puisqu'aucune dépense totale de plus de 25 000\$ n'a été réalisée auprès du même contractant.

Comme stipulé à l'article 961.4 (2) du code municipal, cette liste sera diffusée sur les sites internet des municipalités membres.

2023-01-4

INDEXATION ÉLUS ET PERSONNEL DE LA RÉGIE

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'indexer les salaires selon les termes de la convention des conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie, du règlement 2016-02.V2018 portant sur le traitement des élus et les conditions de travail de la secrétaire-trésorière. L'IPC étant au taux de 6.8% au Canada et au Québec pour la période de novembre 2021 à novembre 2022. Les administrateurs optent pour une indexation de 6.8% tel que convenu dans les différentes conditions de travail et règlement. Cette indexation est rétroactive au 1^{er} janvier 2023.

2023-01-5

RÉMUNÉRATION DES PREMIERS RÉPONDANTS CITOYENS

Considérant que les municipalités membres de la Régie ont offert à leurs citoyens d'être formé premiers répondants et que des modalités et fonctionnement doivent être établis concernant les coûts de formation et sur leurs rémunérations pour la refacturation aux municipalités;

Il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité de demander aux municipalités membres de donner leur accord pour la refacturation selon les modalités suivantes :

- ☞ Les coûts de formation selon la dépense;
- ☞ Le taux horaire de 24.22 \$/heure plus 20% de charges sociales pour un minimum de 3 heures. Le taux est indexé selon l'indice des prix à la consommation du mois de novembre de l'année précédente sur une variation de 12 mois. Ce taux ne pourra pas être négatif.
- ☞ Les premiers répondants seront sous contrat annuel.

2023-01-6

ADMQ – COTISATION ANNUELLE 2023 - RENOUELEMENT

Il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2023 d'Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière au montant de 495 \$ plus les taxes applicables et de renouveler la prime d'assurance juridique et programme d'aide aux membres pour l'année 2023 au montant de 414\$ taxes comprises.

2023-01-7

ROLEC – CONTRAT DE SERVICE 2023 - RENOUELEMENT

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de surveillance du système de sécurité pour les casernes des municipalités de Saint-Hugues et de Saint-Barnabé-Sud pour l'année 2023 pour la somme de 840 \$ plus taxes.

2023-01-8

DOSSIER RH - EMBAUCHE - APPROBATION

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité ce qui suit :

- ✓ D'embaucher monsieur Jeffrey Leblanc au poste de personnel de soutien soumis aux conditions stipulées au document intitulé *Conditions de travail des pompiers*

volontaires et personnels de soutien de la Régie. L'entrevue avec le directeur et les directeurs adjoints a été concluante.

2023-01-9

CASQUES DÉSUETS – DEMANDE D'UN POMPIER

Considérant que les casques de plus de 10 ans ne peuvent être utilisés, car ils ont atteint leur fin de vie selon la norme NFPA ;

Considérant la demande d'un employé pour conserver son casque avec lequel il a procédé aux interventions ;

En conséquence, il est proposé par M. Richard Veilleux, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de l'employé pour conserver son casque tout en lui effectuant un rappel sur le *Règlement 2022-07 Remplaçant et abrogeant le règlement 2017-04 relatif au code d'éthique et déontologie des employés* puisque le casque conservera son identification.

INFORMATION DU DIRECTEUR

SUIVI – APRIA HONEYWELL - SUITE

Le directeur incendie avise les membres du conseil qu'un appareil est de retour, mais qu'un nouvel appareil est défectueux à la suite de l'inspection mensuelle. Le décompte est donc de trois appareils de protection respiratoire individuel autonome (APRIA) défectueux et en attente de pièces. Le fournisseur nous a fait un retour soit qu'il y a un délai d'environ 6-9 mois pour la production de la pièce et celle-ci n'est plus sous garantie (garantie de 5 ans). Le fournisseur n'a pas encore fourni le prix de la pièce. Le directeur sensibilise les membres du conseil au fait d'une dépense future. Les fournisseurs sont déjà contactés pour venir présenter leur APRIA. Le directeur envisage plusieurs scénarios afin d'évaluer le pour et le contre des différentes options.

IMMEUBLES

L'octroi du contrat pour l'échangeur d'air de la caserne 60 a été donné.

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

FORMATION ET RÉTENTION DES POMPIERS

Une discussion en lien avec la formation et la rétention des pompiers a lieu. Tout comme un questionnement sur les établissements de formation et les coûts de celle-ci. Le recrutement est aussi un sujet de discussion. Finalement, un retour sur ce qui a été fait comme projet pilote et la finalité de tout ça.

PREMIER RÉPONDANT CITOYEN

Une réflexion en lien avec les premiers répondants citoyens se déroule. Un des membres du conseil demande de faire une nouvelle publicité dans les journaux municipaux. La secrétaire-trésorière fait un lien avec la réunion des intervenants d'urgence et la disponibilité des ambulances. Une nouvelle réflexion concernant le niveau de qualification du service de premier répondant s'en suit.

INCENDIE

DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2022

Le directeur dépose le rapport mensuel de décembre 2022 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2023-01-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

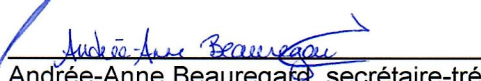
À vingt heures trente (20h30), il est proposé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (14) e) jour de février 2023.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière